Cinquante-huitième année. - N ° 202 A Jeudi 17 octobre 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2387

67 – BAS-RHIN

CHAMBRE COMMERCIALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 23 septembre 2024.
Autre jugement prononçant.
912 901 113 RCS Strasbourg.
EURL ROMANE K.
Forme : EURL.
Activité : Salon de coiffure.
Adresse : 1, rue du Général Duport, 67170 Brumath.
Complément de jugement : Jugement prononçant le redressement judiciaire, référencé RJ 540/24, et fixant à six mois la période d'observation. Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 17 mai 2024. Mandataire judiciaire : la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Maître Nicolas FLESCH - 5 rue des Frères Lumière - 67201 Eckbolsheim. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L814-2 et L814-13 du code de commerce. Voies de recours : Appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (Art. L661-1 du code de commerce) devant la Cour d'Appel de Colmar ou tierce opposition devant le tribunal judiciaire de Strasbourg dans les dix jours suivant la présente publication (Art. L661-2 et L691-1 du code de commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de France métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (Art. 643 du code de procédure civile). N° RG : 24/02171